

ALAIN DESROSIERES

## DISCUTER L'INDISCUTABLE

Raison statistique et espace public

L'espace public, en tant qu'espace à l'intérieur duquel les questions de la cité peuvent être soumises à un débat public, a partie liée avec l'existence d'une information statistique accessible à tous. Claude Gruson, un des pères fondateurs de la statistique publique française, décrit celle-ci comme une condition nécessaire de la démocratie et du débat éclairé, et une référence indispensable pour dégager les « tendances lourdes » de la société (Ladrière et Gruson, 1992). Mais les liens entre l'espace public et la raison statistique sont sans doute encore plus profonds que ne le suggère Gruson. La construction d'un système statistique est inséparable de celle d'espaces d'équivalence, garantissant la consistance et la permanence, tant politiques que cognitives, de ces objets voués à fournir la référence des débats. L'espace de représentativité des descriptions statistiques n'est rendu possible que par un espace de représentations mentales communes portées par un langage commun, balisé notamment par l'Etat et par le droit<sup>1</sup>.

De ce point de vue, l'espace public n'est pas seulement une idée performative, parfois vague, mais un espace historiquement et techniquement structuré et limité. L'information statistique ne tombe pas du ciel comme pur reflet

---

1 - Ce texte doit beaucoup à des discussions avec Michel Armatte sur l'histoire de la statistique, avec Michel Callon et Bruno Latour sur les réseaux socio-techniques, et avec Luc Boltanski, Nicolas Dodier et Laurent Thévenot sur les relations entre la statistique et l'action.

d'une « réalité » antérieure à elle. Bien au contraire elle peut être vue comme le couronnement provisoire et fragile d'une série de conventions d'équivalence entre des êtres qu'une multitude de forces désordonnées cherche continuellement à différencier et à disjoindre. Parce qu'il tient son pouvoir de conviction d'une double référence à des principes de solidification en général distingués, celui de la science et celui de l'Etat, l'espace de l'information statistique est particulièrement significatif si on souhaite étudier ce qui rend à la fois possible et impossible un espace public. La tension entre le fait que cette information prétend être une référence du débat, et que, cependant elle peut toujours être remise en cause et devenir ainsi objet du débat, porte en elle une des difficultés majeures pour penser les conditions de possibilité d'un espace public.

On pourrait, a priori, rapprocher cette tension de celle, plus générale, qui résulte de ce que maints débats portent à la fois sur des objets substantiels et sur les règles et modalités mêmes du débat : constitution, fonctionnement des assemblées, mode de désignation des représentants. Toute constitution prévoit les règles de sa propre modification. Mais justement, l'information statistique ne se présente pas de la même façon : les « faits indiscutables » qu'elle est sommée de fournir (mais qu'elle a contribué à accréditer), ne portent pas en eux les modalités de leur discussion. Celle-ci est souvent perçue comme insupportable, bien plus en tous cas que le débat sur les modalités du débat. C'est donc cette échelle des niveaux de « débattabilité » des objets qu'il faut travailler. De ce point de vue, si la séparation entre objets techniques et objets sociaux, remontant au dix-septième siècle, est maintenant profonde, les objets statistiques, dont la bonne tenue est liée à celle de ces deux catégories d'objets, se prêtent spécialement bien à une réinterrogation de ce partage essentiel du monde moderne (Latour, 1991), et à une réflexion sur les conséquences politiques du fait qu'il est à la fois difficile et indispensable de penser en même temps ces objets comme construits et réels, conventionnels et solides. A défaut d'un tel travail, l'information statistique risque d'osciller sans fin entre deux états opposés et complémentaires : celui de référence indiscutable au-dessus des débats, et celui de cible de dénonciations polémiques défaisant la complexe pyramide des équivalences.

On suggérera ici trois pistes possibles pour entreprendre une critique de la raison statistique aussi éloignée que possible de chacune de ces deux attitudes : l'autonomisation des objets dûment estampillés ; la relativisation de constructions jugées artificielles, sinon liées à des intérêts cachés. On examinera tout d'abord comment le langage commun de la statistique sociale et économique a été constitué progressivement, parallèlement à la construction des Etats nationaux : ce qui faisait tenir l'une était ce qui rendait possible

l'autre. Puis, à travers des exemples contrastés d'usages ou de mises en cause de cette information dans des débats mobilisant des ressources hétérogènes, on esquissera ce que pourrait être une analyse symétrique des rhétoriques statistiques. Enfin, à partir de ces deux pistes, historique et argumentative, on tentera de reformuler et de croiser, à propos des objets statistiques, deux oppositions récurrentes : l'une concerne leur statut de réalité ou de fiction, l'autre leur insertion dans des styles de constructions plutôt descriptives ou plutôt prescriptives. C'est à l'intérieur d'un espace d'argumentation ainsi balisé, où chaque pôle n'est pensable que par rapport au pôle complémentaire, qu'une raison statistique peut éventuellement trouver place dans un espace public intégrant explicitement ses conditions de possibilité et de clôture.

### Un espace cognitif construit à des fins pratiques

Dans son architecture actuelle, la statistique se présente comme la combinaison de deux types d'outillages distincts, dont les trajectoires historiques, différentes, n'ont convergé et conduit à une construction complexe et robuste que vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Armatte, 1991). Le premier est politico-administratif : peu à peu se sont mis en place, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, des systèmes d'enregistrement, de codage, de tabulation et de publication de « statistiques », au sens de description chiffrée de divers aspects du monde social. Le second est cognitif, et implique la mise en forme de schèmes scientifiques (moyenne, dispersion, corrélation, échantillonnage probabiliste), destinés à résumer, notamment par des outils mathématiques, une diversité supposée non maîtrisable. De cette double origine historique subsiste le fait que, selon les contextes, le mot « statistique » a des connotations différentes, tantôt résultats et descriptions quantifiées, tantôt méthodes, formalisme mathématique et mode de raisonnement (par exemple en physique ou en biologie). C'est ce double cheminement qu'il faut suggérer pour comprendre comment a pu se mettre en place un espace cognitif d'équivalence et de comparabilité, construit à des fins pratiques. Ces fins (et les moyens *ad hoc*) font l'objet de comptes rendus et de débats publics, qui peuvent s'appuyer sur des comparaisons. Mais ces dernières sont loin de constituer la seule ressource possible : la raison statistique peut toujours entrer en conflit avec d'autres raisons, incommensurables avec elle, liées par exemple à la singularité irréductible de la personne. L'explicitation de cette tension est un des enjeux majeurs de l'étude de la place de l'argument statistique dans l'espace public.

L'idée d'équivalence potentielle et de comparabilité peut servir de fil pour suivre les glissements du sens du mot « statistique ». Dans l'Allemagne

émiettée du XVIII<sup>e</sup> siècle, la « statistique » professée par des philosophes est un cadre formel pour la description des divers aspects d'un « Etat », classés selon leurs « causes » (Hook, 1987). Selon Lazarsfeld (1970), Conring cherche un système de classification qui rende les faits « plus faciles à retenir, plus faciles à enseigner, plus faciles à utiliser par des hommes de gouvernement ». La statistique n'est pas alors une activité de quantification (les nombres en sont absents) mais de taxinomie. Mémoriser, enseigner, mettre en oeuvre pour gouverner : il s'agit là d'objectiver, d'extérioriser des choses, de les consigner dans des livres, pour pouvoir les réutiliser soi-même, ou les transmettre à d'autres. Ce volet organisateur et taxinomique, créant du langage commun, est aussi caractéristique de la statistique moderne que ne l'est son volet calculateur, ouvert par ailleurs (et indépendamment) par l'arithmétique politique anglaise.

Ce cadre classificateur, construit du point de vue de l'Etat actif, est très général. Il suit l'ordre des quatre causes d'Aristote, elles-mêmes subdivisées. La cause matérielle décrit le territoire et la population. La cause formelle rassemble le droit, la constitution, les lois, les coutumes. La cause finale a trait aux buts de l'activité de l'Etat : accroître la population, assurer la défense, moderniser l'agriculture, développer le commerce. Enfin la cause efficiente rend compte des moyens dont dispose l'Etat : personnel administratif et politique, appareil judiciaire, état-major, élites. Cette distinction entre forces matérielles, mode d'union et organisation effective, est résumée dans une maxime latine chère à ces « statisticiens » allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle : *vires unitae agunt* (les forces unies agissent). Cette formule fait le lien entre d'une part la construction d'équivalence nécessaire à l'addition comme opération arithmétique, et d'autre part la coalition, réunion de forces disparates se fondant en une force supérieure, en vue d'une action. Dans les deux cas jouent des processus de représentation : élément typique ou représentatif pour la classe d'équivalence, existence de porte-paroles, de représentants, dans le cas des forces unies.

Ce canevas standard d'une statistique descriptive (a priori non quantitative) est enseigné à Gottingen, et proposé aux Etats constituant l'Empire. Il peut éventuellement être utilisé pour construire des *tableaux*, croisant en colonnes les Etats et en lignes les différents chapitres de la « statistique », de façon à embrasser d'un seul regard la diversité des Etats selon les divers points de vue. La possibilité d'utiliser les deux dimensions de la page du livre pour croiser et classer des objets permet de les regarder simultanément. Ceci distingue radicalement l'écrit de l'oral, la raison graphique de la raison du discours (Goody, 1979). Mais cette conquête de l'espace à deux dimensions du tableau croisé suscite de vives résistances. Elle contraint à construire des

espaces de comparaison, des référents communs, des critères. Elle s'expose par là à la critique très générale de *réduire* les objets décrits, de leur faire perdre leur singularité. La nouvelle technique des « tableaux croisés » provoque ces objections, d'autant plus qu'elle incite, par sa logique même, à y inclure des nombres, susceptibles d'être comparés (alors que, initialement, les informations étaient littéraires, ou « qualitatives »). Ainsi la forme tabulaire suscite la recherche et la comparaison de nombres. Elle crée, littéralement, l'espace d'équivalence appelant une nouvelle « statistique », portant sur des quantités.

La controverse soulevée, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, par les statisticiens nouveau style, construisant des tableaux de nombres pour comparer des Etats, préfigure beaucoup d'autres débats tournant autour de la réduction de la singularité et du principe même de la comparaison. Leurs adversaires distinguent une statistique « subtile et distinguée » et une statistique « vulgaire ». L'un d'entre eux (cité par Lazarsfeld, 1970) dénonce, en 1807, la statistique tabulaire et numérique qui a

« ... dégradé le grand art jusqu'à le réduire à une stupide besogne. Ces pauvres imbeciles répandent l'idée insensée que l'on peut comprendre la puissance d'un Etat en ne connaissant que sa superficie, sa population, son revenu national, et le nombre des animaux broutant alentour. Les machinations auxquelles se livrent ces criminels de statisticiens-politiques dans leurs efforts pour exprimer tout par des chiffres sont méprisables et ridicules au-delà de toute expression ».

La résistance à la construction d'un espace d'équivalence est à la fois politique et cognitive. Elle sera dépassée au fil des deux siècles suivants par la mise en place d'espaces étatiques de plus en plus unifiés, et par la formulation de techniques mathématiques permettant d'abstraire les singularités dans des formes structurelles standard et transposables d'un cas à l'autre. Les nomenclatures et les formulations mathématiques permettront d'encapsuler le travail initial de réduction des singularités, et de créer des choses nouvelles, boîtes noires d'un côté, éléments à leur tour singuliers de machines plus vastes, de l'autre. La « réalité » de ces objets sera différente selon qu'on l'aborde du point de vue de leur genèse ou de celui de leur usage.

La construction d'un espace de débat prenant appui sur des objets communs passe aussi par l'unification du territoire et des cadres de référence administratifs, juridiques, économiques et métrologiques. La période de la Révolution française est, de ce point de vue, un moment unique dans l'histoire. A la juxtaposition de provinces encore très hétérogènes (malgré le travail d'unification déjà accompli par la Monarchie absolue) est substitué un découpage rationnel du territoire national en départements (Ozouf-Marignier, 1986). Ce découpage est fait (du moins en principe) selon des critères uni-

formes, délibérés centralement et publiquement par l'Assemblée Constituante. Les représentants des provinces ne peuvent pas invoquer d'arguments spécifiquement locaux pour contester le département qui les concerne, puisqu'ils sont supposés représenter la nation toute entière. Les subdivisions de ces nouveaux départements (districts, cantons), les nouvelles structures politiques et administratives, sont partout identiques. Les hauts-fonctionnaires ne peuvent être nommés dans leurs départements d'origine. L'espace politique est non seulement uniformisé, mais aussi littéralement forgé de toutes pièces en tant qu'espace de débat public.

Mais le nouveau pouvoir politique sent bien que les départements sont encore très hétérogènes. L'objectif d'unification de la nation suscite le besoin d'une description de cette hétérogénéité, selon un cadre standard, plus ou moins inspiré de celui de la « statistique » allemande. Les « enquêtes des préfets », commandées par Bonaparte et organisées par Chaptal en 1800, ont été analysées par Marie-Noëlle Bourguet (1988). Elles peuvent être lues comme un effort pour répondre à la question : comment construire un espace public ? Cette « statistique » est encore presque uniquement littéraire et contient peu de nombres. Les préfets, auteurs de ces mémoires départementaux, sont chargés de résoudre un problème redoutable : comment unifier *effectivement* une nation éclairée par les lumières de la raison, à partir de la mosaïque des spécificités et des traditions locales observées ? Plus profondément, on les sent hantés par une question politico-épistémologique essentielle : comment *interpréter* cette diversité ? Quelle grille de lecture faut-il lui appliquer ? Ainsi se télescopent des schèmes coutumiers, quasi durkheimiens, en termes de groupes, de traditions locales, de religions, et d'autres schèmes, plutôt civiques, plus proches de Rousseau et du *Contrat social*. La tension pratique entre ces principes de totalisation politique, qui animera la sociologie du XIX<sup>e</sup> siècle, est directement perceptible sous la plume des préfets, qui ont à inventer un espace nouveau.

Mais cette statistique des préfets, dont les mémoires sont rassemblés à Paris, se révèle inutilisable pour l'usage immédiatement politique auquel elle est destinée : les rhétoriques littéraires de leurs auteurs sont, malgré le canevas standard de Chaptal, trop hétéroclites pour qu'une totalisation en soit possible. Vers 1805, la statistique impériale, désormais pressée par les problèmes économiques résultant du blocus continental, est appelée à fournir des évaluations numériques des productions essentielles : blé, fer, textiles. Ainsi le sens du mot « statistique » se restreint alors à la description *quantifiée* de l'Etat et de la société, du point de vue démographique et économique, puis, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, en vue de formuler les questions de pauvreté et de santé publique soulevées par l'industrialisation et l'urbanisation. Ainsi va se créer

un langage nouveau pour faire circuler ces questions et les outils politiques pour les traiter, centré d'abord sur les idées de moyenne et de régularités statistiques enregistrées au niveau macrosocial (Quetelet), puis sur celles d'échelles et de distributions individuelles (Galton).

### Moyennes, régularités ; échelles, distributions

Le débat à propos d'une action suppose l'explicitation de relations entre des objets ou des événements a priori singuliers et incommensurables, dans un cadre de référence permettant de les penser en même temps. Ce débat peut se dérouler entre plusieurs personnes, ou bien, pour une même personne, entre des moments, ou des actions alternatives. La cohérence avec soi-même pose des problèmes de même type que la production d'un cadre d'objectivation commun à plusieurs sujets. L'histoire du calcul des probabilités, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles illustre bien cette dualité (Coumet, 1970 ; Daston, 1989). Comment établir une relation entre des événements futurs et incertains, tels que le retour ou le naufrage d'un navire, les résultats d'un jeu de hasard, les conséquences d'une inoculation ? La notion d'espérance, antérieure à celle de probabilité, permet de construire de tels cadres de référence, et de rendre cohérents et commensurables, soit les décisions et les choix d'une personne, soit les arbitrages entre plusieurs personnes.

Ce mode de raisonnement a la particularité de se trouver à la charnière entre deux interprétations radicalement distinctes. L'une, dite subjective, ou épistémique, est liée à des états de l'esprit, et traite la probabilité comme une mesure de la méconnaissance. Elle qualifie des « raisons de croire », et est dominante au XVIII<sup>e</sup> siècle (« l'âge classique des probabilités » selon Lorraine Daston). L'autre en revanche, dite objective, ou fréquentiste, est liée à des états du monde et aux régularités observées de leurs occurrences. La « loi des grands nombres » et l'ambiguïté de son interprétation philosophique symbolisent ce versant fréquentiste du schème probabiliste, dominant au XIX<sup>e</sup> siècle. L'importance de ce mode de calcul pour l'instrumentation d'un espace public de débat, impliquant des codages d'informations, des taxinomies et des décisions, ne saurait être sous-estimée, mais sa discussion dépasse largement le cadre de cet article, consacré à la statistique en tant que système social de production d'un langage de description commun à des acteurs différents. Laisant de côté le volet épistémique (et notamment les procédures bayésiennes de décision au vu d'une information incomplète), on suggérera seulement la contribution du raisonnement fréquentiste à la mise en forme d'une « raison statistique » permettant de transformer l'aléa et

l'incertain d'événements singuliers, en régularités déterminées et maîtrisables de ces mêmes événements pris en grand nombre.

L'instrument central de cette transformation est le calcul de moyennes et l'examen de leurs stabilités, tels qu'ils ont été formulés à partir de Quetelet dans les années 1830 (Desrosières, 1991). Les questions d'hygiène publique, d'épidémiologie, de délinquance, impliquent des mesures (au sens de décisions) administratives et politiques, dont la discussion et la justification peuvent prendre appui sur des mesures (au sens de quantifications) des fins à atteindre et des moyens qui y sont consacrés. L'alchimie qui transforme des actes individuels libres et aléatoires en agrégats déterminés et stables fournit au débat des points de référence, des objets transmissibles, parce qu'extérieurs aux personnes. Elle constitue le cœur de l'instrumentation statistique d'un espace public. Ceci a pu être montré pour la transformation de la façon dont ont été traités socialement, au XIX<sup>e</sup> siècle, les accidents du travail, passant de la responsabilité individuelle définie par le code civil, à la responsabilité assurantielle de l'entreprise, assise sur des calculs de probabilités et de moyennes (Ewald, 1986). Les systèmes d'assurance et de protection sociale sont basés sur cette transformation de l'aléa individuel en objets stables collectifs, susceptibles d'être publiquement évalués et débattus. Mais, en prêtant attention non aux individus imprévisibles, mais à la moyenne, sur laquelle peut porter une action maîtrisable, le raisonnement de Quetelet ne permet pas d'outiller les débats portant sur les distributions et les ordres entre les individus. Tendus vers la réduction des hétérogénéités, il ne s'intéresse pas à l'objectivation de ces dernières, nécessaire dès lors qu'un débat porte précisément sur elles. Cela se produit quand une problématique darwinienne héréditariste des inégalités entre individus est importée du monde animal vers le monde humain par Galton, cousin de Darwin.

Pourtant la construction de Quetelet contenait déjà la forme adéquate à cette objectivation : la « loi normale » de distribution gaussienne des attributs physiques ou psychiques de l'espèce humaine, tels que la taille ou l'intelligence. Mais, orienté vers la description (et l'idéalisation) de son *homme moyen*, Quetelet n'avait pas utilisé cette forme pour ranger et classer des individus différents. Or la distribution normale se prête bien à la constitution d'échelles ordonnées et unidimensionnelles, et donc à la construction d'espaces de référence permettant de comparer les individus de façon simple, ce que font Galton et ses successeurs eugénistes, à partir des années 1870 (Mac Kenzie, 1981). Ce retournement de l'interprétation de la loi normale, de la moyenne vers la dispersion des attributs individuels, conduit Galton, à l'étape suivante, à forger des outils de mise en équivalence entre des populations différentes, reliées partiellement par une corrélation statistique (et non

pas déterministe) : la taille des fils est *en partie* « expliquée » par celle des pères. Ainsi, en ouvrant un continent nouveau à l'objectivation de la causalité, celui d'une causalité partielle et statistique, Galton et Pearson offrent aux rhétoriques argumentatives de débats très variés (dont on ne sait plus si ils sont « sociaux » ou « techniques ») une boîte à outils tout neufs, dont les décideurs et leurs experts du XX<sup>e</sup> siècle feront un large usage. Plus généralement, les outils de la statistique mathématique issus de la biométrie (régression, corrélation, tests d'ajustements de distribution, analyse de variance, modèles économétriques probabilistes), contribuent à instrumenter l'espace socio-technique des débats sur les prévisions et les décisions orientant le monde social, en offrant des objets durcis par rapport auxquels les acteurs peuvent (éventuellement) se situer, et qui leur fournissent un langage commun, muni d'une grammaire élaborée et complexe.

#### La construction d'un espace statistique national

Les biométriciens eugénistes anglais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, inventeurs de ces techniques mathématiques vouées à un grand avenir, ne se pensent pas comme « statisticiens ». Ils sont d'abord des militants d'une cause politique, héréditariste et méritocratique, selon laquelle les attributs physiques et intellectuels étant, pour une part (mais non complètement), héréditaires, il est souhaitable de favoriser la natalité des plus « aptes » (c'est-à-dire des personnes ayant fait des études supérieures), et de limiter celle des classes les plus pauvres. Cette machine de guerre scientifico-politique est orientée d'une part contre la noblesse terrienne et le clergé, hostiles aux sciences modernes et au darwinisme, et d'autre part contre des réformateurs « environnementalistes », pour qui la misère a des causes plus économiques et sociales que biologiques, et qui militent pour la mise en place de systèmes de protection sociale (chômage, retraites, assurances sociales). Pour les eugénistes, ces mesures sociales sont néfastes puisqu'elles favorisent la reproduction des « inaptes ». Cette polémique balise l'espace public des discussions politiques sur la pauvreté et ses remèdes, dans l'Angleterre du début de ce siècle.

Le fait marquant de cet épisode de l'histoire de la statistique est moins que les nouvelles techniques aient été inventées par les tenants d'une ligne politique absurde, et même criminelle par ses usages ultérieurs, mais plutôt que rapidement (dès les années 20 et 30), ces techniques soient devenues des points de passage presque obligés pour les tenants des autres lignes. Elles auront ainsi structuré les termes mêmes des discussions, et la langue usuellement parlée dans l'espace du débat politico-scientifique, même si la problématique des inégalités économiques et des handicaps socio-culturels fa-

miliaux remplace largement celle des inégalités biologiques à partir des années 1940 (Thévenot, 1990). La causalité statistique, outillée d'une part par les recensements et les enquêtes des bureaux de statistique existant depuis les années 1830, et d'autre part par les formulations mathématiques importées de la biométrie dans les années 1920, devient la référence des débats sur les politiques économiques et sociales, à partir de la crise de 1929.

L'économie américaine connaît alors un effondrement sans précédent, aux conséquences sociales dramatiques. La question de l'intervention publique, et donc celle des outils de l'information économique nécessaire à cette intervention, sont posées. Contrairement à ce qui est parfois affirmé, le Président républicain Hoover n'est pas un passéiste hostile à toute forme d'intervention et d'information statistique (Anderson, 1988). Mais il estime que les remèdes aux situations de crise doivent être proposés par les autorités locales, et notamment par les entreprises elles-mêmes. Au début des années 20, il avait mis en place (en tant que Secrétaire au Commerce), des systèmes locaux d'observation statistique, notamment pour le chômage, auxquels étaient associés les chefs d'entreprise. Cette ligne d'action et d'analyse n'impliquait ni totalisation nationale, ni calcul d'agrégats macro-économiques. Mais, dans la tourmente de 1929 à 1932, cette politique d'aide à l'action locale est balayée par le caractère national, puis mondial, de la crise.

Roosevelt, Président à partir de mars 1933, met en place une politique d'intervention globale, et pour cela transforme profondément l'organisation de la statistique fédérale, qui, jusqu'alors, était une administration peu importante. Non seulement sont poursuivis et approfondis les recensements de population et d'entreprises existant déjà, mais les méthodes de statistique mathématique sont définitivement adoptées par les économistes, et, surtout, sont agencés les trois outils essentiels de la statistique sociale et économique moderne : les enquêtes par sondage sur des échantillons représentatifs, les calculs de comptabilité nationale, et les ordinateurs. Cet ensemble de techniques et leurs usages dans le débat socio-politique naissent et prennent leurs visages actuels aux Etats-Unis entre 1935 et 1950, puis sont repris et transposés, en se combinant à d'autres traditions spécifiques, après 1945, d'abord en Europe occidentale, puis dans le reste du monde.

La méthode des sondages probabilistes implique la mise en œuvre d'outils mathématiques disponibles depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Or elle n'a été utilisée, d'abord de façon expérimentale en Norvège et en Angleterre, que vers 1900, pour décrire les conditions de vie des diverses classes sociales, puis, à grande échelle aux Etats-Unis, dans les années 1930, pour la mesure du chômage, pour des études de marché et pour des prévisions électorales (Desrosières, 1988). Ce décalage d'un siècle entre la formalisation mathéma-

tique et son usage par les sciences sociales peut être interprété de diverses façons. Les probabilités ont longtemps été associées à l'idée d'un savoir incomplet et lacunaire, et la statistique, liée à l'activité de l'Etat, impliquait des recensements exhaustifs, couvrant le territoire sans lacunes ni approximations. L'usage des formules probabilistes supposait une homogénéité de ce territoire (l'urne dans laquelle sont tirées au hasard des boules de couleurs différentes) que rien ne pouvait garantir : l'équivalence potentielle des diverses régions du pays n'était pas acquise. Enfin les enquêtes sociales (celles de Le Play en France, ou de Booth en Grande-Bretagne) visaient à rendre compte des rapports sociaux ou des causes de la pauvreté au niveau local des paroisses, ou des quartiers de Londres, parce que le traitement politique de ces questions relevait de l'initiative des communautés locales (Hennock, 1987).

Or vers le début du XX<sup>e</sup> siècle, les questions sociales passent peu à peu du registre de la charité et du paternalisme local à celui de la loi, discutée au Parlement, et d'application uniforme pour tout un pays. Ainsi apparaît un espace national de débat sur les causes de la pauvreté et sur les remèdes juridiques et légaux à lui apporter. Sont donc construits simultanément des institutions pour traiter ces questions (par exemple des bureaux d'aide aux chômeurs), des enregistrements administratifs liés à cette gestion (inscription sur des listes), et des méthodes de mesure de ces objets nouveaux : les chômeurs ont remplacé les pauvres. Ces machines complexes d'enregistrement, de mesure et de traitement sont conçues, discutées et administrées selon des standards uniformes sur tout le pays. La référence à un taux de chômage mesuré nationalement apparaît vers 1930 dans le débat public américain, et vers 1950 en France. Ainsi l'espace public de traitement des rapports sociaux est de plus en plus national (avec cependant de fortes nuances selon les degrés et les types de centralisation des divers pays). De même, aux Etats-Unis, les espaces de la représentation et de l'expression politiques s'étendent et se « nationalisent » (notamment grâce à la radio), de même que les marchés des biens de consommation (grâce aux chemins de fer et à la croissance des très grandes firmes). Ceci crée les conditions pour que le territoire fédéral non seulement s'uniformise, mais aussi *soit pensé* comme une totalité pertinente, un espace d'équivalence, au sens à la fois politique et logique suggéré ci-dessus.

Des transformations analogues de l'espace de l'information économique et de son usage dans le débat public, interviennent en France dans les années 1950, même si la centralisation administrative ancienne avait de longue date préparé de façon spécifiquement française cette évolution. Elles sont liées à la mise en place d'instances nationales de négociation des rapports salariaux et à leur uniformisation relative (qualifications ouvrières définies par les

« décrets Parodi » en 1946, statut général de la fonction publique en 1947), à la création de la Sécurité Sociale et des caisses nationales pour l'assurance maladie, les allocations familiales, les retraites. Par ailleurs la politique économique de l'Etat change de nature (Kuisel, 1984). D'une part l'équilibre macroéconomique à court terme, décrit à travers les catégories keynésiennes de la comptabilité nationale, est désormais considéré comme relevant d'actions publiques correctrices. D'autre part, une planification indicative des grands investissements publics, et plus généralement des tendances lourdes de l'évolution à moyen et long terme des relations entre les agents économiques, est supposée fournir à ces derniers un cadre de référence pour les décisions microéconomiques engageant fortement l'avenir (Gruson, 1968). Le système d'information statistique mis en place entre les années 1950 et 1970 est fortement lié, tant du point de vue de ses enregistrements de base et de ses taxinomies que de ses usages dans un débat public orienté notamment par cette planification, à ces structures paritaires de protection sociale, au mode de négociation des rapports salariaux (rôle de l'indice national des prix), et à une politique macroéconomique d'inspiration keynésienne.

### Un espace de négociation et de calcul

La constitution d'un espace public rendant possible le débat contradictoire sur les options de la cité suppose l'existence d'un minimum d'éléments de référence communs aux divers acteurs : langage pour mettre en forme les choses, pour dire les fins et les moyens de l'action, pour en discuter les résultats. Ce langage ne préexiste pas au débat. Il est négocié, stabilisé, inscrit, puis déformé et défait peu à peu, au fil des interactions propres à un espace et une période historique donnés. Ce n'est pas non plus un pur système de signes reflétant des choses existant en dehors de lui : l'histoire du chômage, de sa définition et de sa mesure, et des institutions destinées à le réduire et à secourir les chômeurs, offre un exemple (toujours d'actualité) des interactions entre les mesures statistiques et les procédures institutionnelles d'identification et de codage des objets (Salais, Baverez, Reynaud, 1986). Ce lien étroit entre la nature d'une mesure et le fonctionnement du réseau des connexions et des enregistrements qui ont conduit à elle peut heurter une épistémologie réaliste, répandue dans le domaine de l'information économique, en raison même de son usage dans le débat social. La polémique sur les évaluations du chômage rebondit régulièrement, à peu près dans les mêmes termes, tous les deux ou trois ans, depuis le milieu des années 70. Elle montre que l'idée d'un chômage clairement délimitable et mesurable, de même que celle d'un taux d'inflation ou d'un Produit intérieur brut, valables pour l'économie française toute en-

tière, sont désormais fermement intégrées dans le réseau des représentations communes. Ce sont bien, de ce point de vue, des réalités.

L'inscription d'une mesure dans un système de négociations et d'institutions relativement stabilisées (au moins pour un espace et une période donnés) peut fournir des arguments pour nier la consistance de certains indicateurs statistiques. Cela est souvent le cas pour le chômage. Ce l'a été naguère pour l'indice des prix de détail servant de référence aux négociations salariales. Ce l'est ailleurs, par exemple en Italie, pour le niveau et la croissance du Produit intérieur brut. Ces polémiques sur le réalisme des équivalences tissées à un moment par un réseau institutionnel et cognitif montrent que ces réseaux ne sont jamais définitivement fixés. Ils peuvent être attaqués et défaits. Mais ce débat sur les indicateurs est ambigu. Il n'a un large écho que dans la mesure où le réalisme de l'objet jugé mal évalué n'est pas lui-même remis en cause. C'est par référence à un « vrai » chiffre du chômage, inconnu (sinon sciemment caché), que la polémique prend son sens. En revanche, l'affirmation selon laquelle la mesure résulte toujours, d'une façon ou d'une autre, d'une procédure conventionnelle, modifie trop radicalement l'espace du débat, c'est-à-dire la langue dans laquelle il est dit, pour être utilisée au fil même de celui-ci. Ainsi le retour sur les procédures de codage peut être évoqué dans des rhétoriques très différentes, selon qu'est mis en cause ou non le réalisme de l'objet.

Or la réalité d'un objet dépend elle-même de l'extension et de la robustesse du réseau plus large des objets dans lequel celui-ci est inscrit. Ce réseau est fait de connexions stabilisées, d'équivalences routinisées et de mots pour les qualifier. Il constitue une langue, c'est-à-dire un ensemble indiscernable de liens faisant tenir des choses désignées par des mots, eux-mêmes reliés par une grammaire spécifique. L'hypothèse retenue ici pour analyser la place de l'information statistique dans l'espace du débat public, est que cette langue prend, dans certains pays et dans certaines périodes, une consistance originale, elle-même liée à la consistance d'une forme de régulation des rapports sociaux. C'est précisément ce langage qui fournit à ces rapports les points de repère et le sens commun par rapport auxquels les acteurs peuvent qualifier et dire leurs actions. De ce point de vue, pendant la période des années 50 à 75 environ, a existé, au moins tendanciellement, un effort pour unifier le débat économique et social autour d'un langage commun, celui du Plan et de la macroéconomie keynésienne, de la croissance et de la comptabilité nationale, de la sociologie des inégalités sociales et de ses indicateurs statistiques, et des négociations collectives appuyées par l'Etat entre patronat et syndicats, sur des salaires inscrits dans des grilles conventionnelles, et sur un système paritaire et redistributif de protection sociale.

Cet ensemble d'acteurs, de procédures et de mots pour les dire a eu une relative cohérence, à laquelle ont contribué notablement le vocabulaire et les outils d'un système statistique mis en place précisément pendant cette période. La comptabilité nationale a été explicitement présentée par ses auteurs, dans les années 50 et 60, comme un langage permettant aux partenaires sociaux réunis dans les commissions de modernisation du Plan ou autour des tables de négociation paritaire, de prendre appui sur des catégories consolidées et inscrites dans le réseau cohérent et exhaustif des relations comptables du Tableau économique d'ensemble, du Tableau des échanges interindustriels et du Tableau des opérations financières (Fourquet, 1980). Ce langage a été progressivement diffusé à travers l'enseignement de l'ENA, de Sciences Po, des universités, puis de l'enseignement secondaire, notamment dans les nouveaux programmes de sciences économiques et sociales, dont les manuels sont fortement inspirés par les travaux et les catégories d'analyse de la statistique publique. Il semble même que cette diffusion et cette large acceptation ont été plus marquées en France que dans d'autres pays, dans la mesure où elle prenait place dans une tradition beaucoup plus ancienne, donnant un poids important aux ingénieurs d'Etat, dépositaires d'une science appliquée à la gestion d'un Etat fort et centralisé de longue date. Ainsi l'économie mathématique a été introduite et développée en France par des ingénieurs, alors que, dans les pays anglo-saxons, ces recherches étaient menées par des universitaires. La macroéconomie keynésienne et la comptabilité nationale ont eu une coloration particulière, puisqu'elles ont été implantées et promues par des hauts fonctionnaires et des ingénieurs, plutôt que par des professeurs. La légitimité et l'autorité de l'Etat venaient ainsi s'articuler de façon subtile à celles de la science.

Ainsi a existé, pendant une trentaine d'années, un espace cognitif de négociation et de calcul, doté d'une forte légitimité combinant celles de la science et de l'Etat, à l'intérieur duquel prenait place un grand nombre des débats et des études techniques précédant ou accompagnant les décisions de politique économique. Pourtant cet espace de cohérence relative, fait d'institutions, d'objets sociaux et de mots pour en débattre, est lui-même entré en crise depuis la fin des années 70. Les réseaux d'équivalence conduisant à des totalisations politiques et statistiques se sont défaits en partie. Le Plan a moins de poids en tant que lieu de concertation et de prévision à moyen terme des grandes décisions publiques. Les modèles économétriques simulant les évolutions des relations entre les objets macroéconomiques et macrosociaux les plus centraux de ce système de totalisation sont maintenant jugés incapables de prévoir les tensions et les crises. Les débats autour de la mesure même de certains de ces objets et de leur signification deviennent plus âpres : popula-

tion active, chômage, masse monétaire, pauvreté, économie dite « informelle » (c'est-à-dire échappant aux codages administratifs).

Il n'y a pas « d'explication » générale et unique de cette évolution, précisément parce que le langage antérieur n'est pas apte à rendre compte de sa propre crise. Aucune explication n'est donc plus générale qu'une autre. On peut en mentionner quelques-unes. L'arrêt de la croissance a rendu plus difficile de réunir les partenaires sociaux pour débattre non plus du partage des bénéfices, mais de celui des effets de la crise. L'intégration plus grande de l'économie française dans les échanges mondiaux interdit désormais l'usage de modèles keynésiens valables pour une économie autonome. La baisse de représentativité des organisations syndicales et politiques, auparavant responsables en partie du travail de totalisation des revendications et des projets dans un langage unifié et stable, fragilise leurs porte-parole, par l'intermédiaire desquels un espace public relativement balisé pouvait alors fonctionner. L'Etat national en tant que lieu de cumul des informations, et de production des représentations adéquates à une action politique, se trouve de plus en plus tiraillé entre d'une part des collectivités locales au poids accru par les lois de décentralisation, et d'autre part les institutions et les réglementations européennes. L'action de l'Etat est moins volontariste et macroéconomique, et plus orientée vers la production de règles facilitant le libre jeu du marché et de la concurrence. Les entreprises sont moins souvent gérées de façon centralisée selon des principes tayloriens et fordien qui, en favorisant la standardisation des tâches et des produits de grande consommation, se prêtaient bien à la construction de systèmes intégrés de statistique industrielle. En revanche les modes de gestion décentralisés « à la japonaise » s'appuient sur une circulation locale de l'information, par contacts horizontaux directs entre les personnes et non plus par voie hiérarchique, ce qui diminue la pertinence des synthèses statistiques antérieures.

Toutes les hypothèses qui précèdent (on pourrait en ajouter d'autres) « n'expliquent » pas la crise du modèle d'espace public des années 50 à 70, mais le fait même qu'elles circulent largement, en se renforçant mutuellement, contribue à décrédibiliser ce modèle et à menacer son statut de système de référence accepté sans discussion. Tout ceci n'est que tendanciel, et de larges pans du modèle subsistent, ou du moins une grande partie des débats porte sur lui, puisqu'il constitue encore un cadre de pensée répandu, sinon le seul. Pour cette raison, les débats observés sont d'une grande hétérogénéité, depuis ceux qui se situent complètement à l'intérieur de l'épistémologie réaliste suggérée par la large diffusion du modèle, jusqu'à ceux qui dénoncent les réseaux de mise en équivalence, soit comme trom-



peurs du point de vue de la connaissance, soit même comme oppressifs par leurs intrusions dans les libertés individuelles.

### Débat contradictoire et statistique

On tentera ici de reconstituer une série de scènes au cours desquelles la statistique est invoquée, discutée, contestée ou rejetée. L'intérêt du rapprochement de ces moments et de ces arguments hétéroclites est d'ouvrir une réflexion sur la notion de « discutabilité », et, plus généralement, sur le fait que le débat démocratique conduit souvent à confronter des choses *sans communes mesures*, qu'il faut pourtant bien essayer de penser ensemble, pour que le dialogue ne se réduise pas à une juxtaposition de soliloques. La statistique peut offrir des communes mesures toutes prêtes. Mais le « travail de spécialistes », de mise en forme, de codage et de calcul, qu'elle implique, est à la fois la garantie de sa consistance et l'occasion de relance des débats. L'articulation entre technicité et possibilité de débat peut être faite dans des registres très variés, dont les sept cas qui suivent peuvent donner une idée.

1. Au cours d'un débat télévisé, deux hommes politiques concurrents comparent les performances économiques de la France et de ses partenaires européens. Chacun présente des statistiques étayant sa thèse et conteste celles de son adversaire. L'apparente contradiction entre elles crée un malaise rapidement évacué par l'animateur, qui interrompt l'échange de chiffres en parlant de « querelle de spécialistes ». La situation peut sembler fort différente de celle où un intervenant unique développe une argumentation à laquelle la référence à des statistiques confère un caractère objectif, c'est-à-dire extérieur à la personne et aux préférences de leur utilisateur. C'est pourtant bien dans les deux cas la possibilité, au moins virtuelle, d'une telle objectivité, produit d'un travail spécialisé encapsulé dans une boîte noire dûment labellisée, qui explique à la fois le malaise de la première situation et la limpidité de la seconde. Dans aucun des deux cas il n'est envisageable de rouvrir la boîte et d'en regarder le contenu, et ceci non pas par machiavélisme ou souci de tromper, mais simplement par économie. La fermeture de la boîte a eu un coût. Elle a été un investissement, dont on peut espérer tirer les fruits de façon machinale, comme on le ferait pour d'autres outils. Défaire une statistique est au moins aussi coûteux que la faire.

2. La scène se passe au Conseil national de l'information statistique (CNIS), une instance consultative, créée en 1972. Des représentants des partenaires sociaux et des institutions utilisatrices et productrices de statistiques y discu-

tent des besoins en information économique et des programmes de travail des services statistiques, dans un esprit et selon des modalités relevant du modèle technico-politique évoqué ci-dessus. C'est une des (rares) situations « d'espace public », où des spécialistes et des utilisateurs (ou du moins leurs représentants) débattent des travaux des premiers. Cette interaction rencontre des obstacles variés. André Vanoli (1989), secrétaire général de ce Conseil de 1972 à 1987, les a analysés, du double point de vue des statisticiens et des organismes consultés. Une question essentielle est celle de la représentativité des participants au débat :

« Les réserves des statisticiens sont venues de deux motivations opposées. Pour les uns (plutôt spécialistes d'enquêtes), c'est une réserve technique, voire savante : c'est perdre son temps que de consulter en détail, faute d'interlocuteurs techniquement valables. Il suffirait de faire exprimer leurs besoins par les utilisateurs, les techniciens faisant ensuite au mieux en fonction des moyens alloués. Pour les autres en revanche (spécialistes de la diffusion de l'information), la réserve est sociologique ou socio-politique : il faut des contacts approfondis avec les utilisateurs effectifs ou, plus encore, potentiels, pour faire émerger la demande sociale, mais les interlocuteurs du CNIS ne sont pas les bons, car ce sont surtout des « fonctionnaires de la représentation ». La « vraie vie » n'est pas là, elle est sur le terrain (...)

Pour les organisations représentant les entreprises, la participation au CNIS va de soi. Elle fait partie de leur fonction de représentation auprès des pouvoirs publics. Une partie de la tâche de collecte des statistiques de production leur reste déléguée, ce qui renforce leur sensibilité aux questions statistiques. Mais elles concentrent leur intérêt sur les questions de production, d'emploi, de revenus, de secret statistique... Les attitudes des confédérations syndicales sont moins évidentes. Elles participent aux travaux sur les statistiques sociales, régionales et locales, mais nettement moins à ceux sur la production ou l'économie sectorielle. Elles ont cependant accordé une importance croissante, dans les années 60 et 70, à l'information économique et sociale, grâce à leur participation à de nombreux mécanismes consultatifs, notamment pour la préparation des plans. Ce thème connaissait une grande vogue, ainsi que l'idée que la maîtrise de l'information donnait un avantage décisif dans les luttes sociales. Il en résultait la double revendication d'une information à la disposition de tous les acteurs sociaux et non au service du seul gouvernement ou des organisations professionnelles, et d'une association des partenaires sociaux aux mécanismes déterminant son contenu. La création du CNIS en 1972 coïncide avec l'apogée de ces courants. Le dialogue y a été autant avec les forces sociales qui y sont représentées qu'avec les utilisateurs au sens plus technique du terme... » (Vanoli, 1989)

Une scène classique au sein du CNIS est celle où les syndicats se plaignent de ce que les revenus non salariaux et les profits des entreprises sont moins bien connus que les salaires. L'explicitation des lacunes de l'information, de son manque de détail ou de ses trop longs délais de publication, constitue une grande partie des observations des utilisateurs. En revanche les discussions

sur la définition et la construction des variables statistiques sont moins fréquentes, sauf dans les quelques cas où ces variables font l'objet de polémiques publiques : chômage, indice des prix, indice du coût de la construction (indexant les loyers).

3. Dans une organisation planifiée centralement, certaines évaluations statistiques sont directement utilisées pour juger et sanctionner le degré d'accomplissement d'une tâche. Cette pratique, largement stigmatisée comme incitant à la falsification des enregistrements élémentaires, était générale en Europe de l'Est avant 1989. Elle peut exister aussi en Europe de l'Ouest, soit dans des cas d'indexation, soit quand le débat sur les résultats des politiques économiques et sociales s'appuie précisément sur des indicateurs statistiques. L'intérêt, pour la question traitée ici, de ces situations, est d'attirer l'attention sur les interactions *réiproques* entre description et action. Une épistémologie purement réaliste rejette cette situation (notamment sa version la plus pathologique, celle des pays de l'Est) et isole totalement le processus de description de son amont (taxinomie et codage) et de son aval (usages). Construire un espace de débat non automatiquement dénonciateur sur ces interactions pourrait être une bonne façon de préparer un espace public où les techniques statistiques auraient leur place.

4. Un exemple de la configuration précédente pourrait être développé à propos des politiques de gestion du chômage et des procédures mises en œuvre par l'Agence nationale pour l'emploi. Sans entrer dans les détails, il apparaît que les arguments de ces polémiques tournent toujours sur un éventuel partage entre le *vrai* et le *faux* (chômage). A cette occasion, les mécanismes institutionnels et les règles de traitement des cas singuliers sont exhibés, mais la multiplicité des *objectifs* d'une institution complexe comme l'ANPE n'est pas analysée en tant que telle. Ces objectifs répondent à des logiques incommensurables entre elles, et pourtant toutes légitimes : logique sociale de solidarité, logique économique de libre jeu des marchés, logique statistique de connaissance, logique politique de jugement des gouvernants et de leurs actions par les électeurs. La tension entre elles, pour un problème aussi grave que celui du chômage, peut être presque insupportable. Un espace public devrait pouvoir assumer explicitement cette tension, en en formulant les composantes *de façon symétrique*, et non en dénonçant certaines au nom des autres, ce qui est fait le plus souvent.

5. La Commission européenne, à Bruxelles, gère des programmes d'aide aux régions les moins développées, à des fins d'homogénéisation économique et

sociale de l'espace européen. Pour cela, des études comparatives sur la pauvreté et les bas salaires dans les divers pays sont commandées aux instituts spécialisés (cette situation peut être rapprochée, à certains égards, de celles, évoquées ci-dessus, de la France de 1800 ou des Etats-Unis de 1935). Des experts ont à définir des « indicateurs de pauvreté » et à les mettre en œuvre. Ils butent rapidement sur un obstacle. La pauvreté doit-elle être appréciée en référence à un contexte culturel et social national (ce qui conduit à des indicateurs dits de pauvreté relative), ou par rapport à un standard identique pour les douze pays (on parle alors de pauvreté absolue) ? Dans cette deuxième hypothèse, il est possible que 40 % des Grecs et seulement 2 % des Danois soient « pauvres ». Ce débat, posé initialement en termes techniques (combien de pauvres dans chaque pays ?) ouvre la question de l'espace d'équivalence et d'équité que les Européens négocient depuis trente cinq ans. L'espace public est un espace de négociation et de calcul outillé par des statistiques, dont la construction résulte directement des compromis conclus au fil de ces transactions.

6. La Direction des Hôpitaux du ministère de la Santé conçoit et organise, au début des années 1980, un vaste « Projet de Médicalisation du Système d'Information » (PMSI), destiné à relier dans un système unique de collecte et de traitement de l'information, les questions administratives et financières traitées par les directeurs d'hôpitaux, et les questions médicales et sanitaires qui sont du ressort des médecins. Ce projet ambitieux vise à impliquer d'une part les médecins dans une logique de rationalisation et de choix économique de leurs pratiques, et d'autre part les acteurs locaux (hôpitaux, collectivités locales) dans le problème macroéconomique posé par la croissance des dépenses de santé. Le télescopage (plus ou moins voulu et assumé) entre des logiques là encore profondément hétérogènes (dépenses de santé et appréciation de la vie, de la maladie, de la douleur) ouvre théoriquement, à travers la mise en place d'un système d'information, la possibilité d'un terrain de confrontation entre des principes de jugement étrangers les uns aux autres. L'intérêt de cette situation a priori technique est d'établir un lien direct entre des procédures d'enregistrement, de codage et d'évaluation, et d'offrir en principe un terrain pour expérimenter pratiquement un espace public de débat sur des organisations aux objectifs complexes, que certains estiment justement impossibles à comparer et à totaliser, car relevant de deux systèmes moraux distincts, l'un postulant une commensurabilité entre les personnes, et l'autre la rejetant absolument (Fagot-Largeault, 1991).

7. En 1983, les Verts allemands manifestent pour le boycott des recensements de population, et parviennent à en bloquer le déroulement. Ils dénoncent l'atteinte à la vie privée et le risque de fichage de la population, en rappelant l'action de certains statisticiens et démographes eugénistes pendant la période nazie. Cette situation de débat se distingue de toutes les précédentes en ce que l'intérêt éventuel d'une production de connaissance n'est même plus envisagé. La possibilité d'un espace public fondé sur une information négociée est exclue puisque la construction de celle-ci est perçue comme oppressive et politiquement dangereuse. En France, ces questions sont en principe débattues au sein de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL). Les objectifs respectifs de la CNIL (protéger la vie privée), et de l'appareil public de statistique et du CNIS (produire et améliorer l'information économique et sociale) sont tous deux justifiables, mais entrent parfois en conflit. Le traitement de celui-ci relève, là encore, d'un espace de débat de logique supérieure, permettant de négocier la portée et les modalités d'application de chacun d'entre eux.

### Science et action : réalisme et relativisme

Les controverses autour de la statistique combinent de façon spécifique deux formes d'opposition qui sont en général pensées séparément, dans des contextes argumentatifs distincts. La première sépare deux registres de langage possibles, celui de la description et de la science (« il y a... »), et celui de la prescription et de l'action (« il faut... »). Cette distinction, inaugurée au XVII<sup>e</sup> siècle par l'autonomisation d'un langage scientifique, marque profondément le développement de la pratique statistique. La possibilité d'isoler une description des faits, opposés aux valeurs ou aux opinions, est la revendication constante et commune des statisticiens. Il ne s'agit pas ici de la dénoncer comme une illusion, mais de réfléchir aux effets de cette distinction essentielle entre langage de la science et langage de l'action, dans le cas particulier de la statistique économique et sociale.

La seconde opposition distingue deux postures possibles par rapport à la réalité, l'une réaliste (ou objectiviste), l'autre nominaliste (ou relativiste). Dans un cas, tout se passe comme si l'équivalence entre les cas singuliers préexistait à la chaîne d'enregistrement. Dans l'autre en revanche l'équivalence est conventionnelle et construite. Cette opposition traverse bien sûr toutes les controverses sur l'épistémologie de la science, mais elle prend, dans le cas de la statistique, des formes originales, dès lors qu'on examine ses effets en la croisant avec la première, entre langages de la science et de

l'action<sup>2</sup>. Ces deux mises en perspective de débats récurrents, et surtout leur croisement, contribuent à éclairer les différences entre les sept situations évoquées auparavant.

A l'intérieur du langage scientifique de la description des faits, la position réaliste postule qu'il y a des choses objectives, indépendantes des observateurs et dépassant les contingences singulières. C'est, typiquement, le langage de Quetelet, qui dégage des régularités et des relations stables. La statistique vise à « approcher la réalité ». Elle se pose des problèmes de « fiabilité de la mesure ». Elle parle le langage de la description et de la causalité formalisée par les outils de la statistique mathématique. Cette position est celle vers laquelle le discours statistique ne peut que tendre, dès lors qu'il cherche à s'épurer de sa genèse et de ses usages. Elle est, en tous cas, la référence par rapport à laquelle se situent les trois autres positions résultant du croisement. Mais, toujours dans le langage de la science, il est possible de reconstituer une genèse, et les pratiques sociales qui ont conduit à un objet statistique durci. Il y a des processus historiques et sociaux de construction et de durcissement des équivalences et des schèmes mentaux. Il appartient à la science de les reconstituer, en décrivant comment les faits sociaux deviennent des choses, à travers les coutumes, le droit ou des luttes sociales. Le langage de cette position est celui de l'histoire sociale, ou d'une sociologie constructiviste de la connaissance. Chacune de ces deux positions a été occupée à un moment ou l'autre par Durkheim dans son effort pour faire de la sociologie une science. Dans *Le suicide*, il s'appuie, à la façon de Quetelet, sur des régularités statistiques macrosociales. Puis, avec Mauss, dans *Quelques formes primitives de classification*, il met en relation taxinomie et société, pour les sociétés primitives. Mais il ne le fait pas pour les sociétés occidentales et pour leurs machines statistiques. Celles-ci étaient à l'époque, il est vrai, moins développées qu'aujourd'hui.

Le langage politique et administratif de l'action ou du débat social utilise ou dénonce la statistique. Il prend appui sur l'une ou l'autre des rhétoriques scientifiques évoquées ci-dessus, mais s'en distingue par sa normativité. Dans sa version objectiviste, il reprend les objets réels décrits et analysés dans le langage scientifique, et fait porter l'action sur eux. Il faut des choses qui tiennent bien, indépendantes des intérêts particuliers, pour pouvoir agir sur elles. Ces choses sont des catégories d'action : pauvreté, chômage, inflation, solde du commerce extérieur, masse monétaire, fécondité, causes de décès. Le langage employé est pragmatique : des moyens vers les fins. Dans sa version

2 - L'idée de distinguer nettement ces deux oppositions, puis de les croiser, est due à Nicolas Dodier.

relativiste, le langage politique peut avoir plusieurs modalités. Il peut être polémique et accusateur. Il faut défaire les boîtes noires pour montrer ce qu'elles dissimulent. La production statistique résulte de rapports de force. Elle est idéologique, policière. Cette modalité est instable, car, fondée sur le langage de la dénonciation, elle se réfère implicitement à une positivité potentielle, scientifique ou politique. Elle a néanmoins été souvent tenue dans des controverses, notamment dans les années 70.

Une autre modalité d'usage de la statistique dans le langage de l'action est envisageable. Elle prend appui sur l'idée que les conventions définissant les objets engendrent bel et bien des réalités, pour autant que ces objets résistent aux épreuves, aux entreprises visant à les défaire. Ce principe de réalité permet de sortir de l'opposition épistémologique sans issue entre les deux ennemis complémentaires et complices, le réaliste et le relativiste. Il ne nie pas la réalité des choses dès lors que d'innombrables personnes font référence à elles pour orienter et coordonner leurs actions. A ce titre la statistique est bien d'abord, à travers ses objets, ses nomenclatures, ses graphiques et ses modèles, un langage conventionnel de référence, dont l'existence permet à un certain type d'espace public de se déployer, mais dont le vocabulaire et la syntaxe peuvent eux-mêmes être débattus : le débat sur le référentiel du débat, sur les mots employés pour mener celui-ci, est un aspect essentiel de toute controverse. Mais, de même que d'autres investissements lourds et quasi-irréversibles en raison de leurs coûts, les conventions d'équivalence et de permanence des objets qui fondent la pratique statistique sont elles-mêmes le produit d'investissements politiques, sociaux et techniques très coûteux (Thévenot, 1983).

Un débat public mettant en œuvre la raison statistique, soit pour prendre appui sur ses investissements, soit pour les discuter, est donc enserré dans des contraintes contradictoires. D'une part, la controverse peut conduire à mettre en cause l'équivalence et la permanence des qualités des objets (Eymard-Duvernay, 1989). Mais, d'autre part, la mise en place d'autres conventions est extrêmement coûteuse. La réflexion proposée ici sur les relations entre statistique et espace public voudrait contribuer à l'explicitation et à l'analyse de ces espaces de formes durablement solidifiées, qui doivent à la fois être indiscutées pour que la vie suive son cours, et néanmoins discutables pour que la vie puisse changer de cours.

## Bibliographie

- ANDERSON, M. J.  
1988 *The American census. A social history*, New Haven and London, Yale University Press.
- ARMATTE, M.  
1991 « Une discipline dans tous ses états : la statistique à travers ses traités (1800-1914) », *Revue de synthèse*, 2, p. 161-206.
- BOURGUET, M. N.  
1988 *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Archives contemporaines.
- COUMET, E.  
1970 « La théorie du hasard est-elle née par hasard ? », *Annales ESC*, 3, p. 574-598.
- DASTON, L. J.  
1989 « L'interprétation classique du calcul des probabilités », *Annales ESC*, 3, p. 715-731.
- DESROSIERES, A.  
1988 « La partie pour le tout : comment généraliser ? La préhistoire de la contrainte de représentativité », in J. Mairesse (éd.), *Estimation et sondages. Cinq contributions à l'histoire de la statistique*, Paris, Economica, p. 97-116.  
1991 « Masses, individus, moyennes : la statistique sociale au XIX<sup>e</sup> siècle », in J. Feldman, G. Lagneau, B. Matalon (éds), *Moyenne, milieu, centre. Histoire et usages*, Paris, EHESS, p. 245-273.
- EWALD, F.  
1986 *L'Etat-providence*, Paris, Grasset.
- EYMARD-DUVERNAY, F.  
1989 « Convention de qualité et formes de coordination », *Revue économique*, 40 (2), Mars, p. 329-359.
- FAGOT-LARGEAULT, A.  
1991 « Réflexions sur la notion de qualité de la vie », *Archives de philosophie du droit*, t. 36, p. 135-153.
- FOURQUET, F.  
1980 *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Encre (Recherches).
- GOODY, J.  
1979 *La raison graphique*, Paris, Minuit.
- GRUSON, C.  
1968 *Origines et espoirs de la planification française*, Paris, Dunod.
- HENNOCK, E. P.  
1987 « The measurement of poverty : from the metropolis to the nation, 1880-1920 », *Economic History Review*, XL, 2, p. 208-227.

- HOOCK, J.  
1987 « D'Aristote à Adam Smith : quelques étapes de la statistique allemande entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle », in *Pour une histoire de la statistique*, t 1 : *Contributions*, Paris, INSEE, *Economica*, p. 477-492.
- KUISEL, F. K.  
1984 *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard.
- LADRIERE, P. et GRUSON, C.  
1992 *Ethique et gouvernabilité. Un projet européen*, Paris, PUF.
- LATOUR, B.  
1991 *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte.
- LAZARFELD, P.  
1970 « Notes sur l'histoire de la quantification en sociologie : les sources, les tendances, les grands problèmes », in Id., *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, p. 75-162.
- MAC KENZIE, D.  
1981 *Statistics in Britain, 1865-1930. The social construction of scientific knowledge*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- OZOUF-MARIGNIER, M. V.  
1986 « De l'universalisme constituant aux intérêts locaux : le débat sur la formation des départements en France (1789-1790) », *Annales ESC*, 6, p. 1193-1213.
- SALAI, R., BAVEREZ, N., REYNAUD, B.  
1986 *L'invention du chômage*, Paris, PUF.
- THEVENOT, L.  
1983 « L'économie du codage social », *Critiques de l'économie politique*, 23-24, p. 188-222.  
1990 « La politique des statistiques. Les origines sociales des enquêtes de mobilité sociale », *Annales ESC*, 6, p. 1275-1300.
- VANOLI, A.  
1989 « Le Conseil national de l'information statistique », *Courrier des statistiques*, 52, p. 11-18.

SIMONE NOVAES

## ÉTHIQUE ET DÉBAT PUBLIC

De la responsabilité médicale  
en matière de procréation assistée

Depuis la naissance en France du premier bébé conçu par fécondation *in vitro* en 1982, les pratiques dites de « procréation médicalement assistée » font l'objet d'une attention médiatique considérable et suscitent des débats passionnés. En effet, loin d'être simplement une prouesse technique attribuable aux progrès de la médecine, cette approche de la stérilité bouleverse nos repères sociaux en matière de procréation : en proposant comme remède à l'infécondité des techniques instrumentales de fécondation, le médecin éloigne ses patients des pratiques corporelles et de l'encadrement relationnel et institutionnel habituel de la procréation. La fécondation, jusqu'ici circonscrite à l'exercice par des personnes autonomes d'un acte intime et propre à la sphère des relations familiales, est déplacée vers l'institution médicale, où d'autres valeurs mettent d'abord en avant la qualité, la sécurité et l'efficacité d'un acte technique, et en désignent le praticien comme responsable. Il est donc compréhensible que ces pratiques, où les négociations entre les protagonistes sont menées à la frontière de deux institutions, aient été à l'origine d'un questionnement collectif sur l'orientation de notre société en matière de procréation et de soins médicaux - questionnement nécessairement traité dans l'espace public.

L'un des débats les plus vifs dans ce domaine concerne la légitimité, dans le cadre de ces pratiques procréatrices, d'actes diagnostiques visant la pré-

1992

RAISON PRATIQUES

André Berten

Alain Cottereau

Christophe Dejours

Alain Desrosières

Jean-Marc Ferry

Jacques Guilhaumou

Paul Ladrière

Jacques Lenoble

Pierre Livet

Simone Novaes

Plinio W. Prado

Daniel Vidal

Éditions de  
l'École  
des Hautes  
Études  
en Sciences  
Sociales

# POUVOIR ET LÉGITIMITÉ

FIGURES DE L'ESPACE PUBLIC

Raisons pratiques. Épistémologie, sociologie, théorie sociale / 3

ISSN 1150-1367

Dans la même collection :

*Les formes de l'action*, publié sous la direction de  
Patrick Pharo et Louis Quéré, 1990 (Raisons pratiques 1)

*L'événement en perspective*, publié sous la direction de  
Jean-Luc Petit, 1991 (Raisons pratiques 2)

*Éléments de catalogage avant publication*

Pouvoir et légitimité : figures de l'espace public / textes réunis par Alain Cottureau et Paul Ladrière. - Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992. - 295 p. ; 23 cm. - (Raisons pratiques : épistémologie, sociologie, théorie sociale, ISSN 1150-1367 ; 3).

Résumés en anglais et en allemand. - Bibliogr. en fin de contribution. - ISBN 2-7132-0995-1

© 1992 École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris  
ISBN 2-7132-0995-1

Conception de la couverture : *Capitales en Direct*, Paris

Imprimé en France

## *Pouvoir et légitimité*

*Présentation* 7

### **Repères**

<i>Espace public et démocratie</i>	19	Paul Ladrière
<i>Les lieux du pouvoir</i>	45	Pierre Livet
<i>L'espace public à l'épreuve du tournant esthétique</i>	69	Plinio W. Prado
<i>L'espace public comme procédure</i>	83	J. Lenoble et A. Berten
<i>Qu'est-ce qu'une communauté politique ?</i>	109	Jean-Marc Ferry

### **Recherches**

<i>Discuter l'indiscutable</i>	131	Alain Desrosières
<i>Ethique et débat public</i>	155	Simone Novaes
<i>Pathologie de la communication</i>	177	Christophe Dejours
<i>L'exil mystique ou l'invention du social</i>	203	Daniel Vidal
<i>« Esprit public » et capacité de juger</i>	239	Alain Cottureau

### **Critiques**

*Espace public et Révolution française* 275 Jacques Guilhaumou

**Summaries/Zusammenfassungen** 291